

Le temps des Objectifs

Comme tous les débuts d'années la Direction a convoqué tous les chefs d'unités pour "dialoguer" sur leur gestion. Cette année c'est une assemblée composée du Directeur Départemental et de plusieurs Directeurs Départementaux qui leur a décliné les objectifs assignés.

Pour la Direction, du moment que les Postes ex-DGCP disposent de l'effectif calculé par l'ORE les moyens sont largement suffisants. Il est rappelé que le système ORE répartit les emplois alloués par le Gouvernement et n'a aucun rapport avec la réalité des besoins. C'est de surcroît un système profondément injuste qui pénalise en effectif les unités qui ont les meilleurs résultats (Ex : moins de restes = moins d'emplois). Sans parler des malheureux postes qui ne disposent même pas de l'effectif ORE, ce système qui ne tient pas compte de la disponibilité réelle des effectifs ne doit pas constituer un alibi pour l'Administration. Pour améliorer la situation, la Direction prône la dématérialisation qui certes est satisfaisante sur le plan intellectuel mais qui réclame de la disponibilité pour convaincre les élus d'y mettre les moyens, qui ne supprime pas les tâches essentielles pour les services (encaissements, contrôles) et qui servira d'alibi à l'Administration pour supprimer des emplois. La Direction souhaite aussi implanter des outils dans les unités (CHD...) qui ne servent pas à améliorer le service mais à pouvoir favoriser la surveillance par la hiérarchie.

La pression est forte sur les comptables à qui on en demande toujours plus et le personnel se trouve de plus en plus sollicité au milieu de l'aggravation des conditions de travail liée à la crise, avec des applications et des partenaires bien souvent défaillants.

A la Direction le bruit circule que les organisations syndicales contestent le nombre de cadres B et C dans son sein. C'est entièrement faux. Les observations qui avaient été formulées sur le nouvel organigramme portaient sur le nombre de cadres A et surtout A+. Le déséquilibre par rapport au réseau se ressent aussi dans les premières affectations dans les Postes Comptables de catégorie supérieure où la préférence est donnée à des cadres d'origine directionnelle.

Le malaise de certains comptables est aussi entretenu par les perspectives de regroupements de collectivités qui vont entraîner à terme la fermeture de plusieurs unités et favoriser la désertification de notre territoire.

La pression sur les chefs d'unités et par conséquent sur les personnels doit cesser et il doit être tenu compte de la surcharge de travail engendrée par la crise économique.

REJOIGNEZ LA CGT